

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le deux avril,

Le Conseil Municipal de la commune de St Maurice l'Exil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. Philippe GENTY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vingt sept mars deux mil vingt-six

PRESENTS : MM. GENTY/CORRADINI/ABMESELELEME/CHERVEL/CHOUCHANE/FABBRI/BILLET/
RULLIERE/STARZYNSKI/ROYE/ROUCAUTE/ULL/BERGER/GROUTSCH/VIALLET/ PICARD/BAGLI/
HAMMADI/FERNANDEZ/VINGERDER/JOYET/BASARA/RUARD/CHAOUCH/
HADIMLI/HAMADACHE/MATOUGUI/TASOURIT

POUVOIRS : MENDY A CHERVEL

N° 26/04/06

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal au sein du Comité Social Territorial (CST)

Le Maire indique que suite aux élections municipales, il y a lieu de désigner les représentants du conseil municipal au sein du CST.

Il rappelle que le 5 mai 2022, le conseil municipal a décidé de fixer à 5 le nombre de représentants du personnel au sein du CST et à 3 le nombre de représentants des élus étant précisé que le Maire est membre de droit.

Le Maire propose de désigner les représentants titulaires et suppléants suivants :

Représentants titulaires en sus du Maire :

- Jean-Luc CHERVEL
- Aïda CHOUCHANE

Représentants suppléants :

- Sylvie ABMESELELEME
- Louis CORRADINI
- Michel HAMADACHE

Le conseil municipal, après avoir ouï cet exposé et délibéré, décide de désigner les représentants au CST tel que proposé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

SAINT MAURICE L'EXIL, le 2 avril 2026

<p>Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0</p>
--

<p>Exécutoire compte-tenu de la réception En Sous-Préfecture le 03/04/2026.... Et de la notification ou publication du 03/04/2026</p>

